

# Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de  
Communes du Bassin de Marennes

[www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com)

Octobre  
Novembre  
Décembre  
2023

n° 74



p. 6

## Favoriser l'économie et l'emploi

# Des projets et des services pour tous



DR

Trois mois après le déménagement du siège de la Communauté de Communes dans le centre de Marennes, notre collectivité poursuit sa marche en avant avec des projets qui se concrétisent et des services à la population de mieux en mieux identifiés.

Nos conseillères France services s'activent au quotidien pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne. Leur travail ne fait que confirmer vos attentes et vos besoins de service public dans de nombreux domaines : droit, santé, social, famille...

L'Espace régional d'information de proximité a quant à lui lancé un programme diversifié d'ateliers et d'événements en vue de vous conseiller dans vos démarches d'orientation professionnelle, de création ou reprise d'entreprise, de formation, avec pour objectif de favoriser l'emploi.

Notre conseillère numérique poursuit quant à elle ses ateliers, pour vous aider à prendre en main les outils numériques du quotidien.

Notre Relais petite enfance est présent auprès des professionnelles et des enfants qu'elles accueillent, mais aussi auprès des familles, avec tout un programme en ce mois de novembre sur la motricité. Sans parler de notre service d'aide à domicile toujours aux côtés des plus fragiles.

En matière culturelle, notre école de musique a trouvé son rythme de croisière et rencontre un franc succès, confortant les élus dans leur choix fait il y a deux ans de reprendre la gestion de ce service.

Les projets plus structurants, qui sont longs à mettre en place, portent également leurs fruits : l'entretien du marais de Brouage est favorable au développement de l'élevage ; de nouvelles entreprises sont en train d'ouvrir leurs portes dans nos Parcs d'activités, notamment celui des Grossines à Marennes, qui fait l'objet d'un vaste programme de requalification.

Création d'emplois, services à la population, projets de développement, sont des axes de travail dont vous trouverez des exemples d'application dans ce nouveau numéro de *Vert & Bleu*. Bonne lecture !

Le Président  
Patrice BROUHARD

Communauté de Communes du Bassin de Marennes  
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028  
17320 Marennes-Hiers-Brouage  
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : [contact@bassin-de-marennes.com](mailto:contact@bassin-de-marennes.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.  
[www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com)  
Directeur de la publication : Patrice Brouhard  
Comité de rédaction : Alain Bompard, Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent  
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier  
Mise en page : Agence Charivari&com  
Impression : Imprimerie IRO  
Crédits photographiques : CDC sauf mentions  
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires



DR

## sommaire

### p 3 Ici et maintenant

- Aide au numérique
- Ecole de musique : une rentrée encourageante
- Déchets : des règles à respecter
- En images

### p 4 À voir, à savoir

- Faire en sorte que les gens soient bien chez eux
- L'ancien site seigneurial de Broue livre progressivement ses secrets

### p 6 Développer l'activité

- Emploi : mieux connaître le territoire pour cibler ses démarches
- Economie : nouvelles entreprises en vue aux Grossines

### p 8 Protéger l'environnement

- L'entretien du marais de Brouage se poursuit

### p 9 Grandir ensemble

- "Valoriser l'activité autonome de l'enfant"

### p 10 Paroles d'élus

### p 11 Agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur [www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes](https://www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes)



[www.twitter.com/CdC\\_marennes](https://www.twitter.com/CdC_marennes)

## Aide au numérique

Pour vous aider à découvrir Internet et à prendre en main les outils numériques du quotidien (ordinateur, smartphone, tablette...), une conseillère numérique vous propose des ateliers gratuits, sur inscription, à la Maison France services.

**A** teliers collectifs de 9h à 12h :  
 - Utiliser sa messagerie électronique : 7 nov.  
 - Communiquer en visio-conférence : 5 déc.  
 - Sauvegarder et stocker ses fichiers : 21 nov.  
 - Imprimer et partager ses photos : 19 déc.

**Ateliers Focus sur PC** de 10h à 12h :  
 - Protéger ses données personnelles : 14 nov.  
 - Télécharger et désinstaller une application : 28 nov.  
 - Capture d'écran : 14 déc.

**Mini-ateliers sur téléphone Android** de 10h30 à 12h.  
 - Installer/désinstaller une appli(cation) : 9 nov.  
 - Scanner avec son mobile : 23 nov.  
 - Appareil photo & capture d'écran : 7 déc.  
 - Applis utiles au quotidien : 21 déc.

**Permanences dans les mairies, uniquement sur rdv :**  
 - Nieulle-sur-Seudre 9h30-12h30 / Saint-Sornin 13h30-16h30 : 14 nov. - 12 déc.  
 - Bourcefranc-Le Chapus 13h30-16h30 : 21 nov. - 5 déc.  
 - Saint-Just-Luzac 13h30-16h30 : 7 et 28 nov. - 19 déc.



Muriel Coirier  
 conseiller-numerique@bassin-de-marenes.com  
 Tél. 06 15 38 53 22



## École de musique : une rentrée encourageante

Les cours ont repris en septembre avec 103 élèves dont 80% de réinscription, contre 62% l'année précédente, ce qui témoigne de la satisfaction croissante des élèves.



Concert des élèves à Saint-Sornin en juin dernier.

La politique tarifaire montre aussi son intérêt avec 4 nouveaux élèves à faible quotient familial. 38h de cours sont données chaque semaine par 7 professeurs de musique : batterie, piano, guitare classique, accordéon, trompette, saxophone, clarinette et flûte traversière. L'école reste à la recherche d'un professeur de chant pour proposer des classes chantantes dans les écoles.

## En images

Signature le 26 septembre avec le sous-préfet de Rochefort Stéphane Donnot, de l'avenant à la convention départementale



France services, portant transfert de la gestion de l'espace France services à la CdC du Bassin de Marennes.

## Déchets : des règles à respecter

Compte tenu du non-respect par certains usagers des règles en matière de collecte des déchets, nous rappelons que :

- les consignes de tri sélectif doivent être respectées pour des questions d'hygiène, de sécurité et d'économie du service,
- le calendrier de collecte doit être respecté. En cas d'erreur, les poubelles doivent être rentrées afin d'éviter leur présence dans les rues durant plusieurs jours,
- *idem* en cas de refus et contacter au besoin la régie des déchets pour comprendre ce refus,
- les bacs et sacs doivent être sortis à partir de 19h la veille de la collecte et rentrés dans les plus brefs délais après ramassage et au plus tard à 19h,
- en cas de non-respect des modalités de collecte, il peut être procédé d'office à l'enlèvement des déchets concernés et au nettoyage aux frais du contrevenant,
- tout dépôt sauvage sur la voie publique est interdit et sanctionnable.

Règlement et calendrier de collecte sur [www.bassin-de-marenes.com](http://www.bassin-de-marenes.com)

0 805 707 887 Service & appel gratuits

## Collectes modifiées pour les Fêtes

- Pour Bourcefranc-Le Chapus, La Chainade, Nodes, Le Breuil et Marennes-plage ainsi que les zones en sacs prépayés obligatoires : les collectes des lundis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier seront reportées aux mardis 26 décembre et 2 janvier.
- Pour les professionnels : les collectes des cartons n'auront pas lieu les mardis 26 décembre et 2 janvier. En cas de besoin, les cartons pourront exceptionnellement être collectés avec les sacs jaunes.

Dans le cadre du mécénat d'entreprise, une vingtaine d'entreprises ont été sollicitées. 4 ont d'ores et déjà apporté un don numéraire : Bricomarché, Bioriginelle, Gedimat Talbot et McDonald's Marennes. Ces dons vont permettre l'achat d'un piano numérique et de 2 guitares puis leur mise à disposition par contrat de prêt à 3 élèves aux faibles quotients familiaux. D'autres mécènes sont attendus pour financer un concert impliquant des artistes chevronnés aux côtés des élèves.



École de musique du Bassin de Marennes  
 Antoine Bouchet  
 Tél. 06 01 27 50 35 - [ecoledemusique@bassin-de-marenes.com](mailto:ecoledemusique@bassin-de-marenes.com)

Signature le 27 septembre du Contrat de proximité entre la CdC et le Département de la Charente-Maritime représenté par sa



présidente Sylvie Marcilly. Ce contrat donne un cadre à la mise en œuvre des différents projets soutenus par le Département en faveur des habitants du Bassin de Marennes.

# Faire en sorte que les gens soient bien chez eux

Le service d'aide à domicile du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Bassin de Marennes accompagne plus de 200 personnes au quotidien. Ses missions ont évolué dans le temps, au gré des besoins et de la réglementation. Aujourd'hui, il assure un lien social précieux.



DR Intervention d'Alexandre chez Anne, pour la réalisation de tâches ménagères.

Le service d'aide à domicile a été créé en 1973 par la mairie de Marennes et son Centre communal d'action sociale (CCAS). Ses interventions s'étant progressivement élargies aux autres communes du territoire, il a été transféré au CIAS en 2010, établissement qui dépend de la Communauté de Communes.

## Évolution des missions

Ces 50 années ont vu l'activité évoluer. De l'assistance aux services ménagers avec des interventions de 3 à 4 heures d'aide au ménage facturées aux demandeurs, le service est passé à des prestations plus courtes et davantage axées sur l'aide à la personne, avec la mise en place de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) par le Conseil départemental.

Le métier d'aide à domicile a dû muter pour s'adapter à ce type d'interventions, auprès de personnes parfois victimes de pathologies lourdes. Les agents se sont formés en validant leurs acquis de l'expérience (VAE) et sont devenus pour certains des auxiliaires de vie sociale.

À ce jour, le service compte 12 auxiliaires de vies sociales et 9 aides à domicile : 20 femmes et 1 homme. En 2022, ils ont assuré environ 27 000 heures de prestations auprès d'environ 220 usagers.

## Démarche qualité

Une référente qualité a aussi été désignée, afin de mettre en place des mesures et des actions

permettant au service de se conformer aux exigences réglementaires, notamment celles issues de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, avec un mot d'ordre : donner une place prépondérante aux usagers.

Le service a d'ailleurs été évalué en juin dernier, puisque les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) doivent faire l'objet d'une évaluation tous les cinq ans par un organisme externe agréé par la Haute Autorité de Santé (HAS), afin d'apprécier la qualité des activités et des prestations délivrées.

Le résultat est globalement positif. L'équipe du service s'avère investie auprès des personnes accompagnées au quotidien, tandis que la gouvernance met tout en œuvre pour structurer l'offre de prestations en se donnant les moyens de progresser.

## Amélioration continue

Ce résultat a conforté les agents dans leurs missions et a impulsé une dynamique. De nouvelles formations seront mises en place sur la bientraitance et la maltraitance notamment. Les séances d'analyse de la pratique avec une psychologue seront poursuivies. Pour les agents, de la sophrologie et de la prévention contre les troubles musculosquelettiques sont aussi prévues, car le bien-être des personnes accompagnées passe également par le bien-être des intervenants eux-mêmes.

## L'aide à domicile

### Pour qui ?

Personnes de plus de 60 ans, personnes handicapées ou en situation de handicap sans critère d'âge, et toute personne souhaitant une aide régulière.

### Pour quoi ?

Entretien du logement et du linge, aide au repas (préparation, prise du repas...), courses. Aide à la toilette, à l'hygiène, à l'habillage et à la mobilité : lever et coucher, déplacements.

### Quelles aides ?

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie. PCH : Prestation Compensatoire du Handicap. Mutuelles et assurances. Caisses de retraite. Aide sociale du Conseil départemental.

Le CIAS assure l'ensemble des missions : analyse des besoins, aide à la constitution des dossiers, gestion du personnel, suivi.

Il faut dire que le travail n'est pas toujours facile. Aides à domicile et auxiliaires de vie jouent pourtant un rôle essentiel auprès de personnes parfois isolées, seules, fragiles. Comme ils aiment à le répéter : leur métier est de faire en sorte que les gens soient bien chez eux. Ils y contribuent incontestablement et permettent aussi à ces derniers de vivre le plus longtemps possible à leur domicile, dans la dignité... et dans la bonne humeur, comme Anne (photo ci-contre) : encore merci pour votre accueil et votre sourire !



**CIAS du Bassin de Marennes**

Service d'aide à domicile

23, rue Dubois Meynardie

17320 Marennes-Hiers-Brouage

Tél. 05 46 85 75 43

accueil-cias@bassin-de-marennes.com



# L'ancien site seigneurial de Broue livre progressivement ses secrets

La campagne de fouilles archéologiques qui s'est étalée sur trois étés de 2019 à 2021, a permis de mieux comprendre l'organisation de l'ancienne fondation comtale, destinée à surveiller les marais salants qui l'entouraient à partir du XI<sup>e</sup> siècle.

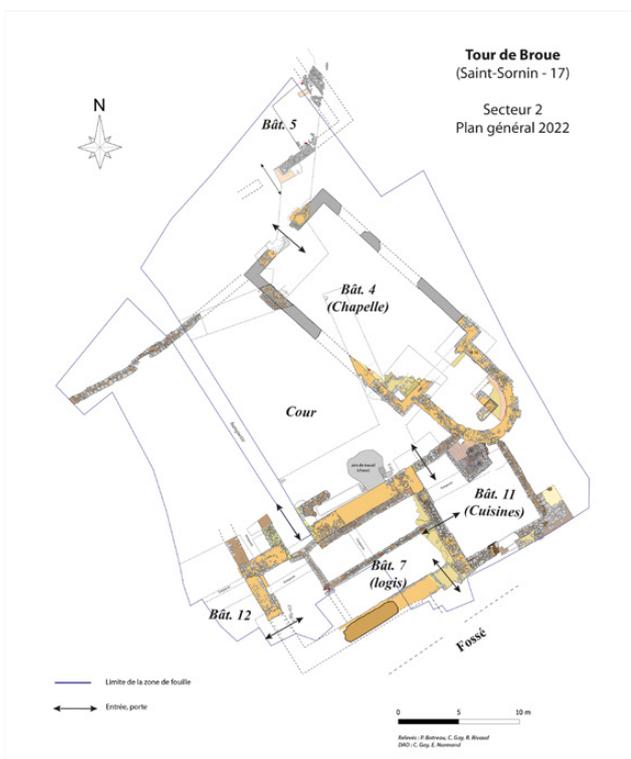


© Eric Normand

Les fouilles ont mis au jour les vestiges de l'ancien logis.

Ces fouilles<sup>1</sup>, sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>, ont mis au jour une haute-cour constituée de plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour fermée : une chapelle au nord-est, un cellier au nord, un logis avec ses cuisines au sud et des bâtiments à l'ouest, mais dont les chercheurs ne connaissent pas encore la fonction.

Les datations par le carbone 14, grâce à des charbons pris dans le mortier des murs, ont montré que la plupart des grands bâtiments ont été construits en même temps dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un grand programme architectural qui s'inscrivait dans une monumentalisation du site, dont l'accès par l'ouest donnait à voir au visiteur : le logis, puis la chapelle, et enfin la tour de plus de 20 mètres de haut qui dominait l'ensemble.



## Un logis seigneurial sur deux niveaux

Le logis formait un grand rectangle de 10 m sur 16,50 m. Sa hauteur potentielle de 10 m, connue grâce à un pan de mur encore debout aujourd'hui, lui permettait d'avoir un étage accessible par un escalier extérieur, à l'origine en bois.

L'entrée principale, à l'ouest donc, se faisait par une porte dotée de contreforts, de décors sculptés et peut-être d'un balcon. À l'opposé, une entrée de service permettait d'accéder au rez-de-chaussée du bâtiment qui servait de lieu de cuisines. La fouille des sols en terre battue a en effet mis en évidence de nombreux foyers ainsi que des silos enterrés permettant le stockage des grains. Une troisième porte permettait d'accéder à la cour intérieure.

L'étage, qui reposait soit sur une voûte, soit sur un plancher, était réservé à la partie résidentielle : chambres, salle de réception...

## Incendie et évolution du site

La fouille stratigraphique fine et les observations sur les murs encore en élévation ont permis de comprendre qu'un incendie eut lieu à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sur tout le site. Ce sinistre a particulièrement affecté le logis qui dut être consolidé au cours du XIII<sup>e</sup> siècle.

Une nouvelle construction faisant la liaison entre le logis et la chapelle permit aussi de fermer la cour. Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment accueillait les cuisines, identifiées par la présence d'un très grand foyer construit. Ces dernières ont donc été transférées du rez-de-chaussée du logis à un bâtiment dédié.

Ces aménagements coïncident avec l'apparition dans les textes d'un lignage seigneurial à la fin du XII<sup>e</sup> siècle – les Doué – descendants des anciens gardiens du château comtal et qui s'installèrent dans cette haute-cour, avant toutefois d'abandonner le site au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

## Régime alimentaire d'une élite

L'archéozoologie a permis d'identifier des restes osseux jetés sur place et provenant soit des repas du seigneur et de ses familiers, soit d'une activité artisanale. Presque 22 000 restes fauniques ont ainsi été étudiés, mettant en évidence un régime alimentaire au caractère élitair avec une domination du porc puis du bœuf, mais aussi une part non-négligeable de gibier.

Parmi les oiseaux de basse-cour, la présence de paons et la découverte d'ossements de vautour moine, sont le signe d'une certaine richesse. Plus d'une trentaine d'espèces d'oiseaux sauvages ont aussi été recensées.

Comme dans tout site aristocratique, le cheval était bien présent à Broue au regard des nombreux fers-à-cheval et leurs clous, et aux 163 restes osseux découverts, tout comme ceux de nombreux ânes. Il est tentant de voir, par la présence de bêtes de charge, un indice du transport et du commerce du sel provenant des salines voisines.

Les études ne sont pas finies et de nombreuses données restent à exploiter. Le lancement d'un nouveau programme de fouilles sur 2024-2026 doit permettre aux chercheurs de terminer leur analyse du site castral de Broue, qui n'a pas encore révélé tous ses secrets.

1 - Fouilles réalisées sous la responsabilité scientifique d'Eric Normand du Service Régional de l'Archéologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et d'Alain Champagne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

# Emploi : mieux connaître le territoire pour cibler ses démarches

Lorsque l'on cherche à exercer une activité professionnelle, il est important de connaître le tissu économique afin d'identifier les secteurs porteurs. L'atelier « Découverte du territoire » proposé par l'Espace régional d'information de proximité (ERIP) donne quelques clefs.

Situé à un carrefour stratégique entre Saintes, Royan, Rochefort et Oléron - ce qui est un atout -, le Bassin de Marennes est un territoire rural avec 68% de marais. La qualité de son environnement, la proximité du littoral et son patrimoine en font un territoire touristique, attractif également pour les retraités dont l'installation contribue à augmenter régulièrement la population.

## Trois secteurs dominants

De ce portrait, se dégagent trois principaux secteurs d'activité qui ont le plus recruté début 2023 : le médio-social du fait d'une population vieillissante, l'ostréiculture et l'hébergement/restauration particulièrement en été. Le territoire est d'ailleurs fortement marqué par une double saisonnalité estivale et

Les principaux secteurs recruteurs	Nbre	Part
Agriculture	1 370	35,0%
Santé humaine et action sociale	753	19,2%
Hébergement et restauration	663	16,9%
Commerce - Réparation d'auto et moto	521	13,3%
Industrie manufacturière	120	3,1%

Les métiers les plus proposés dans les offres	Nbre	Part
Aquaculture	68	12,0%
Soins infirmiers généralistes	31	5,4%
Personnel de cuisine	27	4,7%
Service en restauration	27	4,7%
Vente en alimentation	26	4,6%
Mise en rayon libre-service	19	3,3%
Services domestiques	19	3,3%
Éducation en activités sportives	18	3,2%
Soins d'hygiène, de confort du patient	18	3,2%
Assistance auprès d'adultes	17	3,0%

hivernale, ce qui induit des contrats courts, dans des secteurs d'activités réputés difficiles et dans lesquels les entreprises ont de plus en plus de mal à recruter.

Autre particularité : 66% des personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence et 42% en dehors du Bassin de Marennes, ce qui révèle la question cruciale de la mobilité et du recours à la voiture. Le territoire ne possède pas d'acteurs industriels majeurs. Il est en revanche maillé d'un tissu de petites et moyennes entreprises dont 95% ont moins de 10 salariés.

## Élargir ses recherches

La voie classique pour chercher des offres est bien sûr Pôle emploi : 569 offres ont été diffusées de septembre 2022 à août 2023, avec un pic au mois de mars. Si les entreprises recrutent, il n'est pas inintéressant aussi de regarder du côté des associations, des collectivités et autres services publics. L'intérim peut aussi être une bonne option : en travaillant pour différentes entreprises et dans divers secteurs, vous pouvez acquérir une variété de compétences et d'expériences professionnelles qui vous aideront à trouver le type de travail qui vous convient le mieux. De plus en plus en vogue également : le recrutement en direct via les réseaux sociaux, qui sont désormais investis par les recruteurs. Les candidatures spontanées, la participation à des journées portes ouvertes d'entreprises, ainsi qu'aux divers forums de l'emploi ou de la formation comptent parmi les autres pistes.

## Des outils à explorer

Les sites tels que [mon-metier-mon-territoire.fr](http://mon-metier-mon-territoire.fr) et [talentsdici.fr](http://talentsdici.fr) donnent accès à de nombreuses données régulièrement actualisées sur les emplois proposés et les métiers recherchés par territoire, les types de contrat, les formations possibles... N'hésitez pas aussi à contacter l'Espace régional d'information de proximité (ERIP) ou à participer à l'un de ses ateliers.



ERIP Marennes-Oléron  
CdC du Bassin de Marennes  
Magali Menon  
Tél. 06 71 92 20 37  
[erip@bassin-de-marennes.com](mailto:erip@bassin-de-marennes.com)



## Des ateliers pour l'emploi

« Découverte du territoire »

Mercredi 8 novembre de 9h30 à 11h.

Vous êtes demandeur d'emploi, nouvel arrivant, étudiant en fin d'étude, actif en reconversion, en formation... ? Venez découvrir le Bassin de Marennes, sa population, les différents secteurs d'activités, les métiers exercés, les métiers porteurs, les entreprises, les formations disponibles...

Grâce à ce portrait du territoire, vous repartirez avec une meilleure lisibilité du tissu économique local, de ses besoins, et vous pourrez affiner votre propre projet.

« Métiers de l'enfance et de la petite enfance »

Lundi 11 décembre à partir de 14h.

Vous souhaitez travailler dans le secteur de l'enfance ou de la petite enfance ? Découvrez le métier d'assistante maternelle, la procédure d'agrément, les modalités d'emploi, mais aussi les métiers de l'animation, les prérequis pour passer le BAFA, les aides à son financement, les structures qui recrutent et plein d'autres informations qui vous aideront à mieux comprendre les spécificités des différents métiers.

« Êtes-vous prêt à entreprendre ? »

Mercredi 13 décembre de 9h30 à 12h.

Quelles sont les démarches administratives pour créer ou reprendre une entreprise ? Quels sont les prérequis avant de décider de me lancer ? Quelles sont les clés de la réussite de mon projet ? Qu'est-ce que la vie d'un chef d'entreprise ?

Au cours de cet atelier, des conseillers spécialisés vous apporteront les informations nécessaires et répondront à toutes vos questions, quel que soit le secteur d'activité de votre projet.



Atelier animé par la conseillère de l'ERIP.

# Économie : nouvelles entreprises en vue aux Grossines

Le Parc d'activités économiques des Grossines à Marennes est en cours de mutation. Un travail d'optimisation du foncier et de requalification du secteur a été engagé par la Communauté de Communes, permettant l'installation progressive de nouvelles entreprises.



Le Shapers club donnera une nouvelle image des Grossines et contribuera à son attractivité.

Situé à l'entrée de Marennes, le Parc d'activités Les Grossines a subi les affres du temps. Aménagé au fil des années sans véritable cohérence globale, il comprend grande surface, commerces de détail, entreprises du secteur tertiaire, entreprises artisanales, mais aussi divers locaux vacants, le tout desservis par une voirie ancienne avec un système de circulation qui rend peu lisible et peu facile l'accès aux usagers.

## Réhabilitation de la zone

C'est pourquoi la Communauté de Communes (CdC) a décidé de requalifier la zone par la réhabilitation de la voirie, la sécurisation de la circulation, la création de cheminements doux et d'espaces paysagers, le déploiement d'une nouvelle signalétique, qui doivent permettre d'harmoniser la physionomie des lieux et renforcer l'attractivité de ce pôle économique.

Le projet s'inscrit dans le temps puisque les travaux se feront au fur et à mesure de l'installation de nouvelles entreprises, qui elles aussi vont contribuer à reconfigurer les lieux. La création d'un giratoire d'accès à la zone sur la RD 728 par le Département de la Charente-Maritime en 2022 a aussi contribué à sécuriser son accès. L'aménagement accueillera une œuvre d'art installée par la Ville de Marennes.

## Six nouvelles entreprises...

La première étape du projet a été l'aménagement par la CdC d'un lotissement d'environ 2 500 m<sup>2</sup> situé en face du Centre d'animation et de loisirs, sur lequel 3 entreprises seront installées à terme : une pharmacie (ouverture en avril 2022), l'office notarial Doré & Doré (ouverture début 2024) et un professionnel de santé. Ces travaux

ont donné lieu à la réfection d'un premier tronçon de la rue des Entrepreneurs, à la création d'un parking mutualisé, de cheminements piétons et d'espaces verts. Dans le prolongement de cet aménagement, 3 autres entreprises ont aussi ouvert : ABP contrôle technique (en juillet 2022), une salle de sport Basic Fit (en septembre dernier) et une cave et bar à bières *La minute blonde* (fin octobre).



Le lotissement récemment aménagé sera connecté au Shapers club par une voie nouvelle.

## ... plus un magasin de surf...

Plus ambitieuse encore est la prochaine installation d'UWL, fabricant de planches de surf haut de gamme, première entreprise franco-française du secteur et actuellement située à Angoulins. Le Shapers club<sup>1</sup> s'implantera sur les 1 800 m<sup>2</sup> de l'ancienne entreprise d'accastillage *Seudre Oléron Marine*, en friche depuis des années.

Les travaux ont d'ailleurs commencé. L'ouverture est prévue début juillet 2024. Outre un atelier de fabrication, le site accueillera un surf shop, un bar, un espace de coworking, une salle d'entraînement et un skatepark. De son côté, la CdC va réaménager l'espace extérieur : voirie, stationnements, espaces verts, avant de créer une nouvelle voie à l'arrière de

*l'Intermarché* pour permettre un double accès depuis la rue des Entrepreneurs.

## ... et un Burger King

Autre projet à sortir de terre prochainement : la construction d'un *Burger King*, spécialiste de la restauration rapide, sur 3 800 m<sup>2</sup> de foncier, à l'entrée du Parc d'activité dans le rond-point nouvellement créé. Il s'agit là aussi d'une parcelle délaissée avec deux maisons non occupées depuis quelques années et acquise par la CdC via l'Établissement public foncier (EPF).

Le projet prévoit un restaurant de 140 places sur une surface de plancher de 426 m<sup>2</sup>, une terrasse extérieure de 161 m<sup>2</sup> et une zone de stationnement. Il fera l'objet d'un traitement paysager et architectural de qualité, pour une bonne intégration dans l'environnement commercial de la zone. L'ouverture est prévue en 2024, permettant de déployer une offre de restauration qui ne vient pas en concurrence directe avec celles présentes en centre-ville de Marennes.

1- Le shaper est l'artisan qui fabrique des planches de surf.

## Plus de 70 emplois

Les 8 entreprises ci-contre représentent plus de 70 emplois, dont une quarantaine de créations nouvelles sur le Bassin de Marennes : 20 pour le Shapers club, et 20 pour le Burger King.

# L'entretien du marais de Brouage se poursuit

Un deuxième contrat signé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne va permettre aux collectivités et aux associations de propriétaires de poursuivre les travaux d'entretien du réseau hydraulique du marais. Il va aussi permettre de soutenir l'élevage extensif, gage de la préservation des paysages et de la biodiversité de ce site classé.



Le curage fait l'objet de protocoles de suivi de la biodiversité.

De la quantité, de la qualité et de la bonne circulation de l'eau dans le marais de Brouage, dépend tout un écosystème de biodiversité, mais aussi de nombreux usages tels que le pastoralisme, l'ostréiculture, la chasse, la pêche, le tourisme de nature.

C'est pourquoi les collectivités locales se sont engagées depuis plusieurs années dans un vaste projet d'entretien du réseau hydraulique associant l'ensemble des acteurs concernés. Il vise aussi l'élaboration d'un règlement définissant des protocoles de gestion des niveaux d'eau afin de garantir sa répartition équitable en fonction des usages.

## Plus de 250 km curés

Après la réhabilitation des 12 km du canal de Broue de 2014 à 2017, ce sont 239 km de canaux et fossés qui ont été traités de 2020 à 2022 dans le cadre d'un 1<sup>er</sup> contrat animé par le Syndicat mixte de la Charente aval. Afin de tester les protocoles de gestion de l'eau, des « casiers » ou « unités hydrauliques cohérentes » ont été constitués dans différents secteurs du marais, par la création, la restauration ou l'effacement d'ouvrages hydrauliques : vannes, écluses. Ces travaux ont été menés avec le souci de protéger le milieu, d'assurer la continuité piscicole et de respecter les paysages. Des suivis d'incidence sur la biodiversité et des protocoles d'entretien ont été mis en place avec des associations environnementales. La pose de débitmètres, de 18 échelles limnimétriques et l'implantation d'un réseau

## Les partenaires financiers

4 870 451 € TTC sont prévus de 2023 à 2024.

	Taux de participation	Montant prévisionnel de participation
Agence de l'eau Adour-Garonne	31%	1 525 230 €
Département de la Charente-Maritime	30%	1 466 601 €
Région Nouvelle-Aquitaine	13%	638 300 €
Maîtres d'ouvrage	25%	1 240 320 €



de 23 sondes hydrométriques connectées ont quant à elles permis de passer d'une gestion empirique de la ressource en eau à une gestion objectivée, sur la base de données fiables, consultables sur charente-aval.fr.

## Faciliter le pastoralisme

Au-delà des travaux, il y a aussi une activité qui contribue à maintenir le milieu en bon état : il s'agit de l'élevage extensif. C'est pourquoi l'Agence de l'eau Adour-Garonne a souhaité, dans le cadre du 2<sup>e</sup> contrat signé en septembre dernier, que des actions spécifiques soient menées pour le maintien voire le développement de la filière.

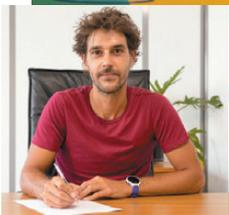
Plusieurs actions ont donc été programmées, comme la mise en œuvre d'un projet pastoral, une approche collective de la gestion du foncier, l'amélioration de l'accès aux parcelles, la réhabilitation de barrières, ou encore la valorisation locale des produits de l'élevage à travers un atelier de découpe et de transformation de la viande. Les travaux d'entretien se poursuivront (curage, restauration d'ouvrages, arrache de la jussie...) avec un souci de maintenir les paysages, d'améliorer l'écosystème pour la biodiversité, tout en prenant en compte les conséquences du changement climatique.

# « Valoriser l'activité autonome de l'enfant »

Lucas Schiano, psychomotricien, est invité en novembre par le Relais petite enfance pour des conférences et des ateliers sur la psychomotricité. Vert & Bleu l'a interviewé pour en savoir plus.



Atelier motricité organisé par le Relais petite enfance.



Lucas Schiano

## Qu'est-ce que la psychomotricité et quel est votre rôle ?

La psychomotricité est une discipline paramédicale créée en 1974 qui s'intéresse aux liens entre le corps et le psychisme. On parle aussi de développement psychomoteur, résultat de l'interaction entre la maturation du système nerveux, le vécu affectif de la personne et l'acquisition de connaissances. Le rôle d'un psychomotricien est d'assurer des missions de prévention, de dépistage, de traitement, d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique. Il peut intervenir à tous les âges de la vie depuis les nouveaux-nés (prématurés ou non) jusqu'aux personnes âgées, en lien ou non avec un handicap.

## Quelles sont les problématiques de la psychomotricité chez les jeunes enfants ?

La particularité du développement psychomoteur est la multiplicité des facettes qui le composent et leur intrication : relation à soi (connaissance et conscience de soi, gestion des émotions, vécu corporel), à l'environnement (les autres, l'espace, le temps), la motricité (globale et fine), la communication (verbale et non-verbale). Les problématiques rencontrées peuvent ainsi être très diverses : retard significatif dans le développement psychomoteur, troubles tonico-émotionnels (instabilité, nervosité ou l'inverse), difficultés d'apprentissage, d'adaptation à l'environnement humain, de repérage dans le temps et l'espace, de réalisation motrice...

## Quelles sont les grandes étapes du développement de l'enfant ?

Elles sont constituées par des moyennes : il y a donc des enfants pour qui cela se

passer plus tôt et d'autres plus tard, chaque domaine étant à considérer dans la globalité du développement de l'enfant.

Au niveau moteur, le retournement dos-ventre et inverse arrive aux alentours de 6 mois ½. L'enfant rampe vers 8 mois ½, il marche à quatre pattes vers 10 mois et debout entre 12 et 18 mois.

Au niveau relationnel, le sourire-réponse intervient vers 2 mois, la réaction à l'appel de son prénom vers 6 mois, la permanence de l'objet vers 9 mois et l'enfant joue à faire semblant vers 22 mois.

Au niveau repérage temporel, l'acquisition des notions d'avant/après se fait vers 3 ans, la différence jour/nuit vers 4 ans, les jours de la semaine vers 5 ans et l'heure sur horloge vers 8 ans.

Au niveau spatial, l'acquisition des notions d'en-haut/en-bas arrive vers 3 ans, de la droite et la gauche vers 6 ans.

## Comment favoriser la motricité d'un enfant ?

Je vous renvoie au travail d'Emmi Pikler, pédiatre hongroise qui a développé le concept de motricité libre. Les principes sont :

- veiller à un bon état de santé physique de l'enfant,
- entretenir une relation affective privilégiée et ajustée avec l'enfant, pour développer une sécurité affective sans une trop grande dépendance,
- favoriser la prise de conscience de lui-même et de son environnement par la régularité des événements dans le temps et leur stabilité dans l'espace, ainsi qu'en traitant l'enfant en tant que sujet,
- valoriser l'activité autonome de l'enfant en intervenant le moins possible de manière directe (implique un environnement sécuritaire et stimulant sans excès), en respectant le rythme d'acquisition et en aidant l'enfant à se rendre compte de ses accomplissements.

## Que faire quand on a un doute sur le bon développement de son enfant ?

Lorsqu'un doute apparaît, à tort ou à raison, il est primordial de communiquer avec des professionnels de la petite enfance, l'idéal étant un pédiatre. Cela permettra de clarifier la problématique à travers un entretien et un examen clinique puis, si nécessaire, de rediriger l'enfant vers les professionnels compétents pour un accompagnement.

## Évènements

### Organisés par le Relais petite enfance du Bassin de Marennes.

#### • Conférences

De Lucas Schiano, psychomotricien diplômé de l'Institut de formation en psychomotricité de Bordeaux.

À la Maison France services  
24, rue Dubois Meynardie  
17320 Marennes-Hiers-Brouage.

- Lundi 13 novembre à 19h30,  
à destination des professionnels  
de la petite enfance.

- Mardi 14 novembre à 19h30,  
à destination de tous les publics.

#### • Ateliers de motricité

Pour les tout-petits de 0 à 3 ans, avec Lucas Schiano, psychomotricien.

Du 20 au 25 novembre de 9h30 à 11h30 : arrivée et départ libres.

- Lundi et samedi : pour les parents et leurs enfants.

- Mardi, jeudi et vendredi : pour les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent.

- Mercredi : pour la crèche.

Au dojo du complexe sportif du Bassin de Marennes - Rue des Droits de l'Homme - 17320 Marennes-Hiers-Brouage.

## d'infos & inscription

Relais petite enfance

rpe-cias@bassin-de-marennes.com

Tél. 06 23 58 92 17 / 06 25 12 32 04





## Majorité

Patrice BROUHARD,  
le président

## Des partenariats pour nous aider à financer nos politiques

**A**fin de déployer ses projets et ses services à la population, notre Communauté de Communes va régulièrement chercher des moyens financiers auprès de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime, ou encore de l'Union européenne, en s'appuyant sur les dispositifs qu'ils proposent.

Ces soutiens financiers sont pour la plupart formalisés sous forme de contrats, comme

le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé avec l'État. Y sont inscrites les subventions versées pour assurer la mission France services dont le financement de postes de conseillers, pour financer la requalification et la reconquête foncière dans le Parc d'activités Les Grossines, ou celles pour aider les habitants à rénover leurs logements et qui sont versées par l'Agence nationale de l'habitat soit 6 476 300 € sur 5 ans.

D'autres dispositifs sont mobilisés sur d'autres thématiques, comme le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) signé avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) - mais aussi le Département -, et qui nous permet de financer les interventions d'artistes auprès des jeunes du territoire.

Avec le Département justement, c'est un Contrat de proximité que nous avons signé, au travers duquel nous seront accompagnés pour la réalisation d'une Maison de santé pluriprofessionnelle, la gestion des Espaces Naturels Sensibles, la gestion souple du trait

de côte face à l'aléa submersion, l'adaptation des pratiques agricoles au marais de Brouage et la valorisation des produits agricoles, ou encore la réalisation d'itinéraires cyclables.

Afin d'accompagner les habitants en matière d'orientation professionnelle, c'est avec la Région que nous avons contractualisé, ce qui nous permet de financer en partie l'Espace régional d'information de proximité (ERIP). Nous avons aussi signé avec elle un Contrat de développement et de transition îles et estuaires charentais - qui associe également nos intercommunalités voisines - pour le financement du projet de préservation et de valorisation des marais de l'estuaire de la Seudre notamment.

La signature du Convention territoriale globale avec la CAF de la Charente-Maritime et d'un Contrat local de santé avec l'Agence régionale de santé, nous permet aussi de financer nos actions pour favoriser l'accès aux droits et aux soins des administrés.

Merci donc à tous ces partenaires pour leurs contributions.



## Opposition

Richard GUÉRIT,  
élu d'opposition (RN)

## Toujours plus d'impôts pour compenser une gestion financière catastrophique !

**L**a Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CdC) traverse depuis de nombreuses années une crise financière qui menace son existence. La raison porte un nom : Mickaël Vallet. De 2014 à 2020, sous sa présidence, notre communauté de communes a dépensé sans compter et sans la moindre prudence. Le résultat est sans appel : par sa gestion, Mickaël Vallet a vidé les caisses et mis nos finances gravement dans le rouge.

Le manque de sérieux dont il a fait preuve dans la gestion des deniers publics a de quoi nous scandaliser à plus d'un titre. Connaissez-vous une seule entreprise ou un seul ménage qui puisse se permettre de vivre au-dessus de ses moyens pendant près de 6 ans, comme cela a été le cas pour notre communauté de communes sous sa présidence ? Évidemment, la réponse est non car la réalité vous rattrape toujours et vous impose un principe simple : adapter vos dépenses en fonction de ce que vous gagnez. Lui, a fait tout l'inverse : peu importe les recettes de la collectivité, il fallait dépenser toujours plus, toujours trop !

Voilà désormais que la CdC est à la croisée des chemins et que ses successeurs ont la lourde tâche d'essayer de sauver les meubles en répondant à une équation complexe : faut-il tout arrêter et dissoudre la communauté de communes ? Faut-il se maintenir en réduisant drastiquement les dépenses pour faire repasser sa trésorerie dans le vert ? Ou, au contraire, faut-il

maintenir les investissements et donc chercher désespérément un moyen de les financer ?

Évidemment, Monsieur le Président Patrice BROUHARD et les Maires de la communauté de communes ont choisi cette dernière option. Tout aussi évidemment, ils ont trouvé un moyen très simple de financer les futurs projets tout en remettant à flots les finances de la communauté de communes : vous et, surtout, votre portefeuille ! C'est ainsi que les résidences secondaires seront désormais lourdement taxées et que tous les propriétaires du Bassin de Marennes devront désormais s'acquitter d'une taxe sur le foncier bâti, dont le taux risque de s'alourdir dans les prochaines années.

Désormais, quand vous paierez vos impôts locaux, vous saurez qui « remercier ». Pour ma part, je n'accepterai jamais que les contribuables servent de tiroir-caisse pour rattraper la mauvaise gestion d'élus irresponsables.

**OCTOBRE**

**Jusqu'au dim. 5/11**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Historique**  
VISITE GUIDÉE DE BROUAGE  
Office de Tourisme, 2 rue de l'Hospital, Brouage - 15h

**Jusqu'au jeu. 2/11**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Atelier familles**  
ATTRAPER LES CRABES  
Cité de l'Huître, rue des Martyrs, Marennes - 14h

**Jusqu'au mer. 1/11**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Halloween**  
BALADE GOURMANDE  
Cité de l'Huître, rue des Martyrs, Marennes

**Mardi 31**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Halloween**  
DÉFILÉ  
Place du Marché et centre d'animation et de loisirs, Marennes - 15h

**NOVEMBRE**

**Mercredi 1<sup>er</sup>**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Vide-grenier**  
BROCANTE DE L'APE DE BROUAGE  
Brouage - 8h

**Vendredi 3**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Concert trash**  
RESTITUTION RÉSIDENCE TURBO POULET CREW  
La Bigaille, place Fradin - 18h

**Samedi 4 au dimanche 5**  
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

**Sports pédestres | Course à pied**  
COURIR À BOURCEFRANC-LE CHAPUS  
Rue Patoizeau, complexe sportif près du Lycée de la Mer - 11h samedi et 9h30 dimanche

**Samedi 4**  
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

**Loto**  
COMITÉ DES FÊTES  
Le Sémaphore - 55 av. Jean Jaurès

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

**Concert**  
CHEPITO  
Médiathèque, 3 rue Samuel Champlain, Marennes



©Chepito

**Livre et lecture**  
BÉBÉS LECTEURS  
Médiathèque, 3 rue Samuel Champlain, Marennes

**Dimanche 5**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Atelier familles**  
PÊCHE AUX DORADES  
Cité de l'Huître rue des Martyrs, Marennes - 10h30

**Mardi 7**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Théâtre**  
DEPUIS QUE JE SUIS NÉ  
L'Estran, place Carnot, Marennes



©Christophe Reynaud de Lage

**Mercredi 8**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Livre et lecture**  
BÉBÉS LECTEURS  
Médiathèque, 3 rue Samuel Champlain, Marennes

**Samedi 11**  
Marennes-Hiers-Brouage

**Concert rap**  
MARCEL + ZIRUS  
La Bigaille, place Fradin - 21h

**Dimanche 12**  
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

**Théâtre**  
PIÈCES D'EUGÈNE LABICHE  
Le Sémaphore, 55 av. Jean Jaurès - 15h

**Dimanche 19**  
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

**Loto**  
COMITÉ DE JUMELAGE  
Le Sémaphore - 55 av. Jean Jaurès - 14h30

NIEULLE-SUR-SEUDRE

**Noël**  
VIDE GRENIER DU PÈRE NOËL

Salle des fêtes, 1 rue des Myosotis - 9h30

**Samedi 25**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Concert world music**  
MOJO  
La Bigaille, place Fradin - 21h

**Jusqu'au samedi 30**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Exposition**  
LES AVENTURES D'UNE ÉTOILE DE PIERRE  
Halle aux Vivres, Brouage - Tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h à 18h



DR

**DÉCEMBRE**

**Samedi 2 au dimanche 3**  
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

**Noël**  
MARCHÉ DE NOËL  
Le Sémaphore - 55 av. Jean Jaurès

**Dimanche 3**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Spectacle jeune public**  
OSCAR FOU  
La Bigaille, place Fradin - 16h16



DR

**Samedi 9**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Livre et lecture**  
BÉBÉS LECTEURS  
Médiathèque, 3 rue Samuel Champlain, Marennes

**Mercredi 13**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Livre et lecture**  
BÉBÉS LECTEURS  
Médiathèque, 3 rue Samuel Champlain, Marennes

**Vendredi 15**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Concert**  
ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE AQUITAINE  
Centre d'Animation et de Loisirs, rue Jean Moulin, Marennes



©Pierre Genisson

**Mercredi 20**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Noël**  
ARBRE DE NOËL  
Centre d'animation et de loisirs, rue Jean Moulin, Marennes

**Vendredi 22**  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

**Soirée déguisée**  
NOËL TROPICAL  
La Bigaille, place Fradin - 18h



Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.  
Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur  
[www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com)



ATELIER GRATUIT

## DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Le tissu économique  
du Bassin de Marennes

Découvrez les entreprises, les métiers,  
les secteurs d'activité, les opportunités  
de travail.

**MERCREDI 8 NOVEMBRE**  
DE 9H30 À 11H  
MAISON FRANCE SERVICES  
24, RUE DUBOIS MEYNARDIE  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

→ INSCRIPTIONS AU 06 71 92 20 37



ATELIER GRATUIT

## ÊTES-VOUS PRÊT À ENTREPRENDRE ?

Tous savoir pour créer  
ou reprendre une entreprise

Connaître les démarches pour se lancer,  
identifier les clefs de réussite, imaginer  
la vie d'entrepreneur...

**MERCREDI 13 DÉCEMBRE**  
DE 9H30 À 12H  
MAISON FRANCE SERVICES  
24, RUE DUBOIS MEYNARDIE  
MARENNES-HIERS-BROUAGE

→ INSCRIPTIONS AU 06 71 92 20 37

